iury-Info

Ce Livry-Info n° 31 est le dernier du mandat municipal qui s'achève. Les dispositions de la loi du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales restreignant les libertés de communication des collectivités dans la période précédant une élection, elles ne permettent donc pas - comme cela se faisait - d'intituler ce bulletin "compte rendu de mandat" ni d'y énumérer les réalisations accomplies par la municipalité pendant ces six dernières années.

Quoi que l'on pense de ces dispositions draconiennes, il ne saurait être question de passer outre. C'est pourquoi le présent bulletin ne diffère en rien des précédents : il se contente de présenter l'actualité de la commune depuis novembre dernier, date du précédent numéro. Vous n'y trouverez pas, cependant, d'éditorial signé du maire, pas d'articles signés des adjoints, toutes choses "à éviter" selon les termes mêmes du texte cité plus haut. Et si, au détour d'une page, vous apercevez la photo d'un élu, sachez que celui-ci ne s'est pas placé au bon endroit au bon moment pour être pris sous son meilleur profil : c'est simplement qu'il s'investit et participe activement à la vie de la commune. Dire ce que l'on fait et le montrer ce n'est pas de la propagande électorale, c'est de l'information.

Sachez toutefois que l'équipe sortante assume totalement le bilan de ces six années passées au service de la collectivité, qu'elle espère pouvoir poursuivre son action et présume que les électeurs - dans leur choix prochain - se détermineront davantage sur ce bilan que sur la présence ou non d'une photo sur papier glacé.

La Commission d'Information



Il y a des jours où les enfants de Livry viennent à l'école sans rechigner et y resteraient même volontiers plus longtemps...

URBANISME

Lors de la parution du dernier *Livry-Info*, nous vous avions longuement parlé de la révision du P.O.S. (plan d'occupation des sols). La première partie de celle-ci a été approuvée.

Pour ce qui est de la seconde partie, concernant le parc de Livry et devant permettre la création de la zone d'activités, de la zone golf + soixante pavillons, et la mise en valeur de l'espace boisé, la concertation prévue dans le code de l'urbanisme devait débuter fin 94. Mais il semble que les investisseurs, vu la conjoncture économique, souhaiteraient modifier leur projet.

La commune n'étant nullement prête à accepter une augmentation des surfaces construites dans ce secteur, la procédure est interrompue. Nous vous tiendrons bien sûr au courant de la suite de cette affaire.

La Commission d'Urbanisme

Horaires pour les tondeuses et engins à moteur

Il est désolant et regrettable que, malgré que cette information soit reprise chaque année, certains ne sachent pas encore que l'utilisation des engins bruyants n'est pas possible à tout moment mais doit obéir aux horaires fixés par arrêté municipal : du lundi au samedi de 9 à 12 heures et de 16 à 20 heures, les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures.

Respectez les oreilles de vos voisins, ils respecteront les vôtres.

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Concours des villes et villages fleuris

Le printemps est là et vous préparez le fleurissement de vos fenêtres et jardins. Vous contribuez ainsi à embellir notre village, mais vous aurez peut-être la joie d'être récompensés par le Comité départemental du tourisme. Cette année encore les Livryens ont été à l'honneur.

Ont obtenu:

- un diplôme avec fleur de vermeil M. M^{me} J. Germain, M. M^{me} G. Chaillot, M. M^{me} A. Ratier, M. M^{me} R. Chaillot (chacun avec un livre);
 - un diplôme avec fleur d'argent M. Mme J.-C. Laumier;
- un diplôme avec fleur de bronze MM. M^{mes} B. Ether,
 J. Perdrigé, J. Mazurais;
- un diplôme d'encouragement MM. M^{mes} M. Chaillot, M. Guyader, P. Petit, D. Mercier, A. Cortès.

La commune quant à elle s'est vue décerner un diplôme avec fleur d'argent.

Chacun des lauréats a reçu une composition florale lors de la sympathique cérémonie des vœux du maire. Peut-être serez-vous l'un de ces heureux élus au concours prochain.

La Commission Cadre de Vie

Brev'infos "cadre de vie"

- Les panneaux publicitaires sauvages implantés le long du C.D. 39 sur le talus du chemin de fer ont été retirés suite à notre intervention.
- Le Point vert fonctionne depuis le 15 novembre place Mouton, pensez à le fréquenter assidûment. A noter que le produit de la collecte des textiles n'est pas affecté à l'association Humana qui a défrayé la chronique récemment et a été mise en accusation dans la presse, mais à Dynamic Emploi qui a pour objet la réinsertion de demandeurs d'emploi.
- Plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt pour le composteur présenté dans le précédent Livry-Infos. En vue



de passer très prochainement une commande groupée auprès du fabricant, merci de confirmer par écrit votre souhait d'acquisition auprès du secrétariat de mairie (avant le 10 juin impérativement).

 A notre demande, la S.N.C.F. envisage la construction d'un abri pour les voyageurs sur le quai direction Montereau et a remis en état la clôture le long de la rue de Melun et du chemin latéral.

POUBELLE TEST

- Quelle quantité d'ordures ménagères un Français rejette-t-il par an :
- □ 150 kg; □ 400 kg; □ 650 kg
- **2** Dans les ordures ménagères, quel est le pourcentage de :
- A Matières végétales et restes de nourriture
- □ 10 à 20 %; □ 20 à 30 %; □ 30 à 40 %.
- B Papier (carton, emballage)
- □ 10%; □ 15%; □ 30%.
- C Verre (bouteille, flacon ...)
- \Box 5 %; \Box 12 %; \Box 30 %.
- D Matières plastiques
- □ 10 %; □ 15 %; □ 25 %
- E Produits toxiques
- □ moins de 1 %; □ 2 à 7 %; □ 10 %.
- **3** *Une pile bouton au mercure jetée dans la nature pollue 1 m³ de terre :*
- □ pendant 6 mois; □ pendant 3 ans;
- ☐ pendant plus de 20 ans.
- **4)** Avec une tonne de piles bouton revalorisées on récupère :
- □ 500 kg de mercure ; □ 5 kg de mercure ;
- □ 50 kg de mercure.
- **6** Par foyer, quel est le pourcentage moyen de médicaments non utilisés :
- □ 2 à 10 % ; □ 15 à 20 % ; □ 30 à 40 %.
- **6** Avec 3 litres d'huile moteur usagée on peut produire :
- □ 1/2 litre d'huile de base ; □ 1 litre d'huile de base ;
- ☐ 2 litres d'huile de base.
- ** Un reste de vernis doit-être :
- ☐ incinéré ; ☐ recyclé ; ☐ traité spécialement.
- 3 Une bombe aérosol vide est recyclable à :
- □ 30 %; □ 70 %; □ 99 %.

RÉPONSES

I: 400 kg = 2A : 20 å 30 % = 2B : 30 ans = 4 : 5 kg 2D : 10 % = 2E : 2 å 7 % = 3 : + de 20 ans = 4 : 5 kg 5 : 15 å 20 % = 6 : 2 litres = 7 : Incinéré = 8 : 99 %

Le Conseil général met en garde les particuliers, associations et entreprises contre des personnes se livrant à des enquêtes au profit de l'aide sociale à l'enfance, se présentant comme "envoyées par la D.D.A.S.S.", "jeunes de la D.D.A.S.S.", "anciens de la D.D.A.S.S.", etc.

Il s'agit d'un abus de confiance. La D.A.S.S.M.A. (service du Conseil général qui a succédé à la D.A.S.S. pour la protection de l'enfance) n'organise ni n'autorise aucune collecte.

FINANCES

Lors de sa réunion du 31 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif 1995. Il est inutile de s'étendre à nouveau sur le faible potentiel fiscal de la commune, la quasi-absence de revenu industriel et commercial restant notre principal handicap.

Le budget voté le 31 mars s'équilibre en recettes et dépenses à 6 135 500 F en fonctionnement et 4 622 890 F en investissement, soit 10 758 390 F en budget global.

Ce budget primitif 1995 permet, sans emprunt ni augmentation de la pression fiscale, de réaliser, en plus du fonctionnement normal de la commune :

- la poursuite de l'aménagement de Livry ;
- l'acquisition d'une propriété en plein centre du village, près de l'église, qui permettra des aménagements ultérieurs;
- la modernisation des installations du restaurant scolaire.
 Un budget sage, mais dynamique.

La Commission des Finances



Comme vous l'avez remarqué, un certain nombre de panneaux "STOP" ont été inversés à diverses intersections de la commune, ceci afin de limiter la vitesse, nombre d'habitants se plaignant des risques encourus par les enfants et les personnes âgées en particulier. Vitesse limitée = sécuritérenforcée.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Des enfants de Livry au lancement de la Cinquième ou C.M. 2 Superstar

Depuis l'annonce, dix jours auparavant, que la classe de C.M. 2 de Livry-sur-Seine a été choisie pour représenter l'académie de Créteil au lancement de la Cinquième, chaîne du savoir et de la connaissance, les enfants ne tenaient plus en place.



Mardi 13 décembre, 9 heures : le car venu de Paris est là avec l'accompagnateur et les vingt et un enfants, M^{mes} Laviec et Bailly et le photographe de service embarquent direction le Louvre. Accueil devant la pyramide, sous un beau soleil, par Sonia, qui prendra soin de nous tout au long de cette journée ; rapide tour de la cour Carrée avant de descendre sous terre par cette pyramide si controversée à ses débuts mais qui resplendit aujourd'hui comme un joyau brillant de mille feux dans l'écrin du vieux Louvre rénové.

Les manteaux laissés au vestiaire, on se dirige vers la cafétéria pour le repas, au milieu des autres classes (14 au total) venues de toute la France. Soudain, bousculade, photographes, caméras, flashes: Gérard Klein, "l'instit" de la série télévisée et responsable d'une émission pour les jeunes sur la Cinquième, fait le tour des tables et bavarde avec enfants et enseignants, bientôt suivi de Jean-Marie Cavada, président de la nouvelle chaîne, assailli par les journalistes.

Bonjour monsieur Cavada!



Ensuite, nous avons droit à une visite guidée de l'aile Richelieu nouvellement aménagée dans les locaux de l'ancien ministère des Finances : les chevaux de Marly par Coustou, les sculptures de Puget sont remarquablement disposés dans les cours couvertes d'immense verrières qui servaient il y a peu de parking aux fonctionnaires des Finances. Dans une salle, les fameux taureaux de Khorsabad qui ornaient le palais du roi Sargon II d'Assyrie en 720 avant J.-C. Puis les salles d'objets d'art, les épées de sacre des rois de France, les retables en ivoire, les châsses... Puis les tapisseries, les peintures... Toutes les explications données par le guide ne seront pas retenues, mais les enfants ouvrent tout grand leurs oreilles.

Vient l'heure de la répétition de la cérémonie : munis de leur casquette au logo de la Cinquième et d'une lampetorche, les 400 enfants - tout de bleu vêtus - prennent place aux emplacements prévus et écoutent les directives des organisateurs ; plusieurs essais seront nécessaires pour que tout soit au point, le son synchronisé avec l'action. Puis retour à la cafétéria pour un copieux goûter. Autour de nous, la tension monte au fur et à mesure que l'heure du direct approche. On croise des têtes connues : tiens, Jacques Toubon, ministre de la Culture ! Pendant ce temps, une multitude de gens s'affairent chacun à des tâches précises : cameramen, éclairagistes, hôtesses, services de sécurité, ballet de serveurs dressant des buffets pantagruéliques.

17 h 30 : le tout-Paris de la presse, du spectacle ou de la politique arrive, que nous regardons descendre l'escalator de la pyramide : Jack Lang est en conversation avec Henri Chapier, Jean-Pierre Elkabbach, Bernard Pivot, Charlélie Couture... et une bonne moitié du gouvernement, Edouard Balladur en tête.

17 h 55 : générique ! tandis que la musique va crescendo, les enfants arrivent, agitent leurs torches, crient le compte à rebours pendant que l'un d'entre eux va placer le logo de la chaîne sur une stèle. Sur les écrans géants défile la présentation des futurs programmes. Jean-Marie Cavada et les officiels s'éclipsent déjà et les 3 ou 4 000 invités se ruent sur les buffets. Entre un verre de jus d'orange et un petit four, les enfants font la chasse aux autographes : "Tiens, Véronique Colucci ! Tiens, Paul-Loup Sulitzer !"

Vers 19 h 30, il est temps de prendre congé de la charmante Sonia, de regagner le car et de rentrer à Livry lestés de souvenirs - casquette, sac à dos, lampe-torche, livres, bonbons... - et des images plein la tête. Si les parents qui guettaient devant leur poste auront vu peu de choses et à peine reconnu un visage au passage, les petits Livryens se souviendront de cette journée à l'organisation sans faille en regardant les excellents documentaires que diffuse la Cinquième.

Le photographe de service

Classe transplantée

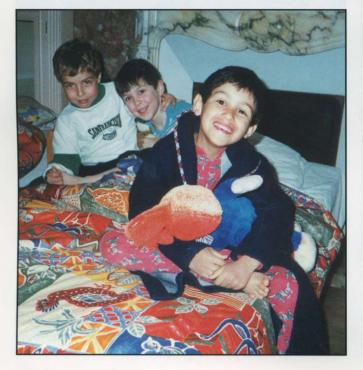
Lundi 27 mars, 7 h 30 : les élèves du C.P. sont tous au rendez-vous pour le départ vers le château de Bagneux, un tout petit village de la Marne.

La météo n'est pas favorable mais qu'importe, la bonne humeur est là.



Au château, pendant cinq jours, une conteuse sera présente avec, au programme :

- écoute de contes,



- création d'un conte collectif par les enfants : l'histoire de la sorcière Bouillabaisse !
- apprendre à mimer ce conte,
- travaux manuels pour fabriquer les personnages du conte et construction de la maquette du village de cette fameuse sorcière.



Chaque, jour, après le goûter, les enfants s'initient au tir à l'arc, mais ceux qui ne sont pas intéressés par cette activité vont chercher le lait à la ferme, du vrai bon lait frais pour le petit déjeuner du lendemain.

Au cours de cette semaine, les élèves sont également allés rendre visite à un apiculteur du village.

Au terme de ces cinq jours bien remplis, ce sont des enfants ravis de leur séjour qui débarquèrent à Livry le vendredi soir.

Y. Laviec



Le loto de la Caisse des écoles a connu cette année un regain de participation et de nombreux gagnants sont repartis les bras chargés de victuailles et autres lots grâce à la générosité des commerçants et artisans de Livry.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez dix-sept ans:

Si vous êtes né en	Vous devez vous faire recenser au mois de
Avril, Mai, Juin	Juillet
Juillet, Août, Septembre	Octobre
Octobre, Novembre, Décembre	Janvier
Janvier, Février, Mars	Avril

Comment faire ? Présentez-vous à la mairie muni du livret de famille ou d'une fiche familiale d'état civil et de votre carte d'identité ou votre passeport.



ATTENTION TRAVAUX



Dans le cadre du programme triennal de voirie signé entre la commune et le département, ont été réalisés en 1994 le chemin des Aulnettes et la rue de Melun. La tranche 1995 concernera la partie haute de la rue de La Rochette. Quand, à l'expiration du programme, la seconde moitié de la rue des Chanois aura été refaite, la quasi-totalité des voiries du village - à l'exception de la rue des Juifs, mais ça ne saurait tarder - aura été rénovée.

Sont également prévus cette année le renouvellement de la chaudière et des fenêtres du restaurant scolaire.

La Commission des Travaux

JEUNESSE

La page du C.M. Jeunes

Le 3° conseil municipal jeunes est né le 31 janvier 1995, les élections s'étant déroulées les 14 et 21 janvier.

Ont été élus au 1^{er} tour : Romain Bandini, 48 voix ; Elsa Gervais, 45 ; Jérémy Bauchot, 31 ; Benjamin Cohen, 31 ; Xavier Lemaigre, 30. Au deuxième tour Florian Thomas, 40 voix ; Anthony Nain, 24 ; Cecilia Laï, 24 ; Frédéric Garnier, 16 ; Céline Giraud, 7 ; Aurélie Perrier, 7.

Les idées retenues à la première réunion sont : construire un mur d'exercice, tracer les lignes du terrain de basket, enseignement du tir à l'arc, terrain de mini-golf, initiation à l'anglais pour les C.M. 1 - C.M. 2.



Jérémy, Elsa et Xavier ont, le 28 janvier dernier, assisté au rassemblement régional d'Île-de-France des conseillers enfants. Installés à leur stand, ils ont présenté les réalisations livryennes dues aux jeunes et ont participé à des ateliers pour savoir rédiger un article, s'exprimer en public, etc.



Lors du repas du C.C.A.S., les anciens ont été surpris et contents de voir Xavier et Jérémy leur servir les petits fours de l'apéritif. Merci pour ce geste!





Comme l'année dernière, les jeunes avaient répondu présent pour la bourse aux jouets du 10 décembre. Beaucoup de jeunes... mais peu d'adultes pour acheter! Dommage, ce sera pour la prochaine fois.

ANIMATION

Depuis la dernière parution de *Livry-Info*, la cave de la Villa du Nil a accueilli des spectacles si variés que tout le monde a pu y trouver - du moins nous l'espérons - de quoi satisfaire ses goûts : le 18 novembre, **piano-bar** avec Alain Gérard et son répertoire s'étalant de Bourvil à Johnny Hallyday, des Beatles à Charles Trenet, des refrains repris en chœur par le public ; le 10 décembre, grande première : le Ram-Dam Company nous a présenté une pièce librement adaptée d'après Rabelais, "*La Procession Gargantua*". L'auteur et metteur en scène, Yann Linard, a su mettre en valeur toute la verve et la verdeur rabelaisiennes en contant les aventures de Pichrocol, Gargamelle, Grangousier et Gargantua. Si la paillardise et la truculence du langage ont pu dérouter au premier abord les oreilles sensibles, la qualité du jeu d'Isabelle Houdant, Morgan Cook et Yann Linard a

fait l'unanimité. La représentation était suivie d'un repas, puis Morgan Cook et Yann Linard nous ont fait découvrir leurs compositions musicales. Une soirée si réussie - la cave archi-comble - qu'une seconde édition eut lieu le 3 mars, avec le même succès.



Combien ont redécouvert Rabelais lors du spectacle du Ram-Dam Company "La Procession Gargantua"!





Francis Laporte, favori du jury à Livry, s'est incliné en finale devant Maryan Solmon, mais participera à Chantons sympa en juin à Melun.

En début d'année, le 28 janvier, soirée *Chanson française* avec Jean-Michel Chevry, Fawzi Mebrouk et Didier Priot, respectivement directeur musical et prix de la Sacem 93 et 94 du Festival Chante Seine-et-Marne: trois auteurs-compositeurs-interprètes, trois sensibilités, des textes contemporains, poétiques ou amers, trois guitares, la preuve vivante que la chanson française se porte bien. Preuve administrée à nouveau le 18 février avec les présélections du *festival Chante Seine-et-Marne 95*: les quatre candidats nous ont présenté leurs compositions, toutes de qualité, et si Francis Laporte a fait l'unanimité du jury livryen, c'est Maryan Solmon qui triompha en finale à Vaux-le-Pénil. En fin de soirée, Bernard Sauvat, venu en voisin de Barbizon, a chanté ses principaux succès.

Le 18 mars, retour du jazz avec le *Bugle Swing Quartet* et Michel Bonnet à la trompette : tous les grands standards du jazz, mais une salle à demi remplie. Lorsque ce bulletin paraîtra aura eu lieu la soirée "*Années 60*" du 6 mai, dont nous savons déjà qu'elle a fait salle comble.

Ce choix éclectique a pour but de permettre à chacun de trouver à la cave ce qui lui plaît et d'amener un public de plus en plus large à fréquenter ce lieu convivial le samedi soir pour y découvrir des spectacles de qualité sans avoir à prendre sa voiture. Venez, parlez-en à vos amis et voisins, faites-nous de la publicité, car plus ces soirées seront fréquentées, et donc mieux les frais seront couverts, et plus nous pourrons vous proposer des artistes originaux et de qualité - car la qualité il faut la payer. Et si vous avez des artistes à nous proposer, n'hésitez pas.



Pour ce qui est des autres manifestations habituelles du printemps, l'organisation du tournoi de foot inter-quartiers et du méchoui est perturbée par les multiples week-ends qui seront cette année consacrés aux élections, tant présidentielles que municipales. Quant au débroussaillages du same-di matin, il est suspendu faute de participants.

Sachez enfin que la préparation du 13° Bric-à-Brac du 24 septembre prochain est en bonne voie, avec une animation sur les produits régionaux de la Brie.

L'animation à Livry, une affaire qui marche.

La Commission d'Animation



Du vrai, du bon, de l'authentique jazz, du qui swingue et dont on connaît les thèmes, c'est tout ça le Bugle Swing Quartet.

La carte d'identité nouvelle est arrivée

Grâce aux procédés de fabrication informatisés, elle est sûre, résistante et permet de déjouer les fraudes. En contrepartie, les délais de délivrance augmenteront. En effet en France, il n'existe que 2 centres de fabrication. De plus, il n'y a plus de possibilité de procédure d'urgence!

Se présenter en mairie avec :

- 2 justificatifs de domicile différents et récents
- 1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photographies récentes, identiques, de face, tête nue, à fond clair
- 1 timbre fiscal à 150 F
- carte d'identité périmée (à noter que les anciens modèles restent valables)
- présence OBLIGATOIRE du demandeur (relevé d'empreinte); délai de délivrance 3 semaines.

AFFAIRES SOCIALES

Gros plan sur les aides ménagères

A Livry, elles sont sept. En 1994, elles ont effectué 8150 heures chez 67 personnes de la commune. Vous pouvez peut-être aussi bénéficier de leurs prestations.

Le C.C.A.S., qui gère ce service, est à votre disposition pour tout renseignement, mais voici quelques réponses aux questions que vous vous posez peut-être : 3) Qui finance?

Les caisses de retraite du régime de base dont relèvent les personnes âgées ; l'aide sociale pour celles dont les ressources sont inférieures au plafond de l'admission ; la Caisse primaire d'assurance maladie pour les non-retraités malades ; la Caisse d'allocations familiales pour les femmes enceintes ou suite de couches ; les bénéficiaires eux-mêmes pour la partie restant à leur charge.

4) Qui emploie l'aide ménagère ?

Le C.C.A.S., employeur de l'aide ménagère, règle les salaires et charges et se fait rembourser par les organismes financeurs.

5) Le rôle de l'aide ménagère ?

Elle seconde la personne prise en charge dans ses tâches matérielles de manière à lui permettre le maintien à domicile. Plus qu'une femme de ménage, elle apporte présence, réconfort moral et sécurité, aide à remplir les documents administratifs, peut même accompagner chez le médecin ou le dentiste, le contact humain et familier étant aussi important que la stricte aide matérielle.

En résumé, un service qui peut changer bien des choses pour les personnes en difficulté. Renseignez-vous auprès de M^{me} Pezzot, au C.C.A.S., 60.59.04.00.

Entourant Claudine Pezzot, la brigade de choc - et de charme - des aides ménagères de la commune. De gauche à droite Josette Varin, Annie Lecoq, Nadège Salvado, Jeannine Belkharroubi, Jacqueline Duprey, Chantal Desfonds et Simone Blanc.



1) Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées, malades ou handicapées, les mères de famille malades, les femmes enceintes, sur justificatif médical précisant le nombre d'heures souhaité.

2) Les conditions d'octroi?

Les demandeurs doivent faire connaître leurs ressources pour déterminer leurs droits et le montant de leur participation financière.

Informations sociales en vrac:

• Le C.C.A.S. peut aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches : ils trouveront accueil, attention, adresses utiles, conseils... et discrétion. N'hésitez pas à faire appel à lui, notamment pour les dossiers de R.M.I. (à partir de 25 ans).



• La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Là aussi, tous renseignements au C.C.A.S.

- Vous voulez devenir assistante maternelle ? Vous voulez tout connaître des conditions, démarches et avantages ? Vous trouverez les réponses à l'Unité territoriale de Melun, 6, rue Bontemps, tél. 64.14.25.12.
- Rappel des heures d'ouverture du C.C.A.S.: tous les jours de 10 h 30 à midi et de 16 h 30 à 18 heures, sauf le samedi.
- Autre service : un service de portage de repas à domicile existe à Livry, tous renseignements au C.C.A.S. : 60.59.04.00.
- Il se peut que quelques personnes âgées, nouvellement arrivées sur la commune par exemple, ne soient pas connues du C.C.A.S. et de ce fait ne bénéficient pas de tout ce à quoi elles peuvent prétendre (le repas pour les plus de soixantehuit ans par exemple). Qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître auprès de Mme Pezzot.
- Permanence de l'agent de conseil administratif de la Caisse d'allocations familiales, Mme Barthe, le jeudi de 9 h à 11 h 30, à Vaux-le-Pénil, maison de la solidarité, parc de la mairie.
- Voyage du C.C.A.S. le 7 juin prochain : direction Honfleur et la Côte fleurie.

La Commission Sociale

Quelques téléphones à retenir :

- L'Etape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures, sauf le dimanche : 64.39.29.29.
- Allô Enfance maltraitée : 05.05.41.41.
- S.O.S. Femmes battues: 60.09.27.99 60.60.89.70.
- Violences conjugales: 45.84.51.51.
- Association AIDES (Sida): 64.39.25.93.

Nos anciens apprécient toujours autant le repas du C.C.A.S.



Une bourse aux vêtements réussie... comme d'habitude.

ETAT CIVIL		
Naissances :		
VERNISSE Valentin	le 07-12-1994	
Mariages :		
VINCHON Didier et		
VERDONCK Karine	le 15-10-1994	
Décès :		
HENNEQUIN Germaine,		
veuve THIEFFINE	le 17-12-1994	
MANISCALCO Angela,		
veuve PASSARELLO	le 20-10-1994	
SPIQUEL Georges	le 08-02-1995	
NEANT Marie	le 17-02-1995	
CHAUMENY Raymonde,		
veuve DUPIN	le 20-03-1995	
MANSART Jeanne,		
épouse DE GROOTE	le 17-04-1995	

Le bloc-notes...

LE BATEAU IVRE



Pour cette fin de saison 1994-95, le Bateau ivre présente une création de Théâtre total intitulée : "Paris-1820". La construction de notre avenir nécessite la connaissance et l'utilisation de notre passé. Depuis quelques mois, 15 adolescentes issues de l'association "Gymnastique harmonique et rythmique" de Vaux-le-Pénil ont redécouvert l'art de la danse et de la pantomime du XIX° siècle. 21 étudiants de l'école de musique de Vaux-le-Pénil enrichissent leur apprentissage en interprétant le répertoire romantique.

Encourager la pratique artistique chez les adolescents ne peut que contribuer pleinement à la bonne évolution de l'humanité. L'art transcende tout conformisme social, politique ou religieux car il fait appel au domaine du sensible. Seul l'être s'exprime et l'individu perfectionne ainsi la création qu'il est pour l'amener à son plus haut niveau de réalisation.

Comme le Bateau ivre est favorable à l'initiative de nos élus politiques pour une solidarité économique et culturelle entre chaque commune, la première de "Paris-1820" a eu lieu à l'A.L.J.E.C. de Livry-sur-Seine le dimanche 14 mai.

Pour toute information, contactez le Bateau ivre au 21, rue des Aulnettes, 77000 Livry-sur-Seine.

U.S.L.S.

L'U.S.L.S. a connu ces derniers mois une intense activité, marquée par une participation record aux manifestations organisées : les 3 décembre et 7 janvier, pour les deux randonnées dans Paris, dont la première de nuit, il a fallu affréter à chaque fois deux cars pour acheminer les randonneurs livryens vers la capitale : 87 et 60 participants ! Des

coupes collectives sont venues récompenser cette belle participation.

Le 26 mars, c'était la 8° édition des Foulées de Livry, place Mouton : une météo mitigée - ciel couvert -, mais 160 participants pour une dizaine de courses, dont l'épreuve phare le 10 km, qui vit la victoire de Pascal Bruneaux, de l'A.S.P.T.T., en 31'16" (à noter l'honorable place du Livryen A. Laï qui a couvert la distance en



La fonction de maire n'a pas que de mauvais côtés...

41'42"). Tous ces sportifs ont reçu 24 coupes, 96 médailles et divers lots en présence du maire, M. Blanchouin, et ceci grâce à la générosité de nos divers sponsors.

Comme chaque année, une épreuve a raflé le record de la plus forte consommation de pellicule photo, même si elle ne donne pas lieu à un classement officiel : c'est celle des petits de 3 à 5 ans qui, sur 60 mètres, constitue une véritable attraction et les parents admiratifs tiennent à immortaliser les premiers exploits de leur progéniture.

NOUVELLES PAROISSIALES

La messe de Profession de foi sera célébrée le dimanche 11 juin à 10 h 30 à Livry.



Si tout le monde est là, en route!

LA CHESNAIE

Calendrier des prochaines semaines :

- anniversaires, à 15 h 30 : mercredis 24/5, 28/6 ;
- cinéma, à 15 h 30 : mardi 13/6 ;
- cabaret, à 15 h 30 : lundi 19/6.



C'était Noël à la Chesnaie.

Le bloc-notes...

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Suivant une tradition bien établie maintenant depuis plus de dix ans, nos deux comités organisent leur voyage annuel les 17 et 18 juin prochain.

Nous prendrons cette année la direction du Jura; avec un circuit particulièrement riche en visites : saline royale d'Arc-et-Senans, source du Lison, pont du Diable, source de la Loue, visite du fort de Joux. Dîner et hébergement au bord du lac de Saint-Point. Le lendemain, suite du circuit par les gorges de la Langouette, la cascade de la Billaude, Arbois - avec la visite des caves - et retour vers Livry avec une halte au musée des Automates.

Ce voyage ouvert à tous vous est proposé au prix de 1000 F tout compris sauf les boissons aux repas et le déjeuner du premier jour remplacé par le pique-nique habituel.

Renseignements et inscriptions auprès des responsables locaux, MM. R. Fontaine et G. Cheneau.



sont assurés et vous vous ferez ainsi de nouveaux amis.

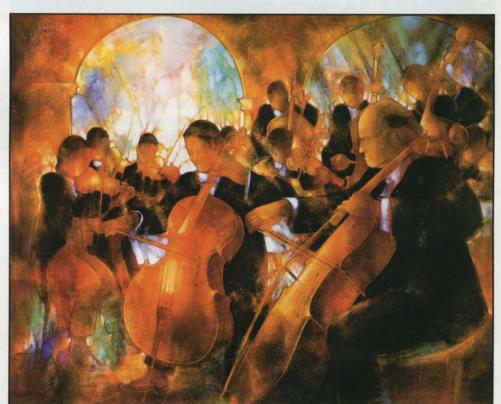
Ceci dit, les activités et manifestations habituelles se poursuivent : les flonflons de la soirée cyclo à peine retombés, on prépare activement le salon d'arts du 25 au 28 mai - peintre d'honneur C. Sauzet - et la Saint-Jean du 24 juin. Une extension qui était indispensable.

Quant au club des anciens, il propose des sorties d'une journée et quelques places pour un séjour au Cormier, en Loire-Atlantique, du 31 août au 13 septembre, voyage et séjour : 4086 F. Tous renseignements auprès de L. Buchet, au 68.68.27.34.

A.L.J.E.C.

A l'A.L.J.E.C., le gros œuvre du nouveau bâtiment est achevé et, dans quelques mois, l'association disposera d'un local supplémentaire pour abriter ses nombreuses activités, les finitions et l'aménagement intérieur étant assurés par l'A.L.J.E.C. elle-même.

A cette occasion, il n'est pas inutile de rappeler à tous celles et ceux qui participent aux activités proposées eux ou leurs enfants - que l'A.L.J.E.C. n'a rien à voir avec un club sportif où il suffit de payer sa cotisation. Depuis sa fondation il y a maintenant 27 ans, les dirigeants successifs ont tenu à ce que l'esprit qui a conduit à la construction du premier bâtiment entièrement par les bénévoles de Livry se maintienne. Donc, le meilleur service que vous puissiez rendre à l'A.L.J.E.C., c'est de venir donner un coup de main pour la fin des travaux. La bonne humeur et le casse-croûte



Détail d'une œuvre de C. Sauzet : "Hommage à Rostropovitch".

Composition et impression
Imprimerie M.M. \$\overline{\Omega}\$64.10.46.46 RCS. Melun B 316 806 009